

PREFET DU VAL DE MARNE

**NOUVEAU CONTRAT POLITIQUE DE LA VILLE
PROGRAMMATION 2024
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 RUE RABELAIS 94 430 CHENNEVIERES SUR MARNE
Territoire du projet	Bois l'Abbé - Chennevières-sur-Marne
Intitulé de l'action	LA CULTURE, L'AFFAIRE DE TOUS !
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique <input type="checkbox"/> Education <input type="checkbox"/> Emploi <input type="checkbox"/> Entreprenariat <input type="checkbox"/> Sécurité <input type="checkbox"/> Qualité architecturale <input type="checkbox"/> Transition écologique <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Culture
Thème ACsé	Culture et expression artistique (1.4) Diffusion culturelle (141) Accès à l'offre et aux équipements culturels (1412)
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal la Colline - Quartier du Bois l'Abbé 13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE Equipements culturels en Ile-de-France

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 500 personnes</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) : Adultes, familles, enfants de 9 à 15 ans.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : Janvier 2024 Date de fin : Décembre 2024 Durée : 1 an Fréquence :</p> <p>Atelier théâtre : hebdomadaire Pause Culturelle : hebdomadaire Culture&Vous : quotidien Repas Partagé : mensuel Sortie Famille : selon planning</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<p>- Consolider l'accès à la culture et aux loisirs</p>
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <p>Les questionnaires de satisfaction réalisés au cours de l'année 2023 montrent que pour 62,5% des participants, les actions proposées leur ont permis de faire de nouvelles découvertes et pour 37,5% des participants, les actions leur ont permis de sortir du quotidien.</p> <p>Par ailleurs, plusieurs lois réaffirment le droit à l'accès à la culture et aux loisirs pour tous. Pour exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La loi d'orientation du 29 juin 1998 relative à la lutte contre les exclusions : « L'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture, à la pratique sportive, aux vacances et aux loisirs

constitue un objectif national. Il permet de garantir l'exercice effectif de la citoyenneté ».

- La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) : « les droits culturels sont reconnus comme droits fondamentaux, au même titre que l'ensemble des droits de l'homme ».

Pour autant, enquête après enquête, on constate que les catégories populaires restent à l'écart des offres culturelles proposées.

C'est dans ce contexte que le Centre municipal la Colline propose un ensemble d'actions permettant aux canavérois de découvrir et/ou élargir leurs connaissances dans les domaines culturels et artistiques.

Déroulement de l'action / étapes :

1. Atelier théâtre :

Des ateliers hebdomadaires, tous les mercredis en période scolaire, de 10h à 12h pour les élémentaires.

Une représentation théâtrale sera proposée au théâtre Roger Lafaille.

Des sorties au théâtre seront organisées lors de temps périscolaires.

2. Pause culturelle :

Des ateliers hebdomadaires auront lieu tous les mardis de 14h à 15h30 (hors vacances d'été et de Noël). Les participants seront accueillis par l'animateur et se réuniront autour d'une collation. Ils échangeront sur les thèmes de la culture et de la vie quotidienne.

On ciblera principalement les élèves des cours de français.

Des sorties culturelles seront organisées en lien avec les thèmes étudiés lors des ateliers.

3. Repas culturels :

Les repas culturels ont été mis en place pour offrir aux canavérois un moment de partage et de convivialité favorisant le lien social et la découverte culturelle.

Avant le repas

Des concertations seront réalisées afin de définir les thèmes annuels et mensuels des repas. Différentes méthodes seront utilisées : sondage papier et sur internet, brainstorming ... Le thème retenu de janvier à juin 2024 est : le cinéma (54 participations au sondage). Le thème pour la période de septembre à décembre 2024 sera défini au cours de l'été 2024.

Un atelier "déco de table" sera réalisé le vendredi précédent le repas avec des habitants bénévoles.

La veille du repas, la référente famille réalisera les courses parfois accompagnée par des bénévoles.

Le jour du repas, de 9h à 12h, les mets seront cuisinés par la référente famille et les bénévoles. La salle de déjeuner sera aménagée par des animateurs.

Pendant le repas

10 repas auront lieu les mercredis suivants : 31 janvier, 28 février, 27 mars, 24 avril, 29 mai, 26 juin, 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre et 18 décembre 2024.

Les participants inscrits se présenteront au Centre municipal à midi et seront accueillis par l'animateur. Un apéritif convivial sera proposé. Les plats seront apportés au fur et à mesure du déroulement du repas. Les agents inciteront aux échanges entre les participants.

Une animation culturelle en lien avec le thème choisi sera proposée au cours du repas.

A l'issue du repas, les bénévoles et les participants seront invités à débarrasser la table, à réinstaller la salle et à prendre part à la vaisselle.

4. Sorties culturelles :

Avant les sorties

De janvier à mars, des réunions avec les habitants permettront de réaliser la programmation 2024 : recherche de sites culturels, demande de devis, etc. La première réunion se déroulera le lundi 15 janvier 2024.

L'information sera relayée aux adhérents du Centre municipal et du CCAS, mais aussi sur les différents supports municipaux (facebook, site de la ville, journal municipal, panneaux lumineux).

Les participants s'inscriront aux sorties qui les intéressent et régleront le montant définis. Quelques jours avant la sortie, un agent recontactera les participants afin de confirmer leur venue et de rappeler les horaires.

Pendant les sorties

Les animateurs rappelleront les consignes à respecter pendant le trajet et sur le lieu de la sortie, ainsi que les horaires de retour.

En fonction de la sortie, des visites guidées et des animations seront privilégiées afin de garantir le partage de connaissances.

5. Culture&Vous :

Cette action regroupe 2 dispositifs numériques d'accès à la culture :

- Un agent consultera les offres proposées par l'association « Cultures du Cœur » sur leur site internet www.culturesducoeur.org ; il recensera et sélectionnera quelques offres qu'il placera sur un panneau d'affichage situé à l'accueil.
- L'agent ira à la rencontre des usagers afin de les informer sur ce dispositif, les invitera à examiner la sélection visible sur le panneau ou consulter l'ensemble des offres via les ordinateurs en libre accès du Centre municipal.
- Un agent sera mis à disposition afin de réserver les places sur internet.
- Par la suite, les familles se rendront par leur propre moyen au jour et heure de l'événement.

- Sur sa page Facebook, le Centre publiera des informations liées à la culture : actualités culturelles, offres de spectacles, expositions gratuites, patrimoine à (re)découvrir, idées de sorties et d'activités à réaliser en famille...

	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p><u>Moyens matériels :</u> Ordinateur, vidéoprojecteur, cuisine pédagogique, salle d'activités, panneaux d'affichage.</p> <p><u>Moyens humains :</u></p> <table border="1" data-bbox="549 376 1501 1104"> <thead> <tr> <th></th> <th>Nombre de personnes</th> <th>Nombre en ETP</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)</td> <td>4</td> <td>0,51</td> </tr> <tr> <td>Adultes-Relais</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Postes Fonjep</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres emplois aidés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Volontaires ou stagiaires indemnisés</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition "payante"</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ</td> </tr> <tr> <td>Bénévoles</td> <td>12</td> <td>0,13</td> </tr> <tr> <td>Volontaires en service civique</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel mis à disposition « gratuite »</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>A quel(s) besoin(s) cela répond-il ? Les habitants manifestent le besoin d'accéder à différentes activités culturelles adaptées à leurs revenus et à leur mobilité géographique afin de renforcer leur socialisation et leur exercice de la citoyenneté.</p> <p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? Les agents du Centre municipal la Colline (CMC).</p>		Nombre de personnes	Nombre en ETP	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ			Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0,51	Adultes-Relais			Postes Fonjep			Autres emplois aidés			Volontaires ou stagiaires indemnisés			Personnel mis à disposition "payante"			PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ			Bénévoles	12	0,13	Volontaires en service civique			Personnel mis à disposition « gratuite »		
	Nombre de personnes	Nombre en ETP																																			
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ																																					
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	4	0,51																																			
Adultes-Relais																																					
Postes Fonjep																																					
Autres emplois aidés																																					
Volontaires ou stagiaires indemnisés																																					
Personnel mis à disposition "payante"																																					
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ																																					
Bénévoles	12	0,13																																			
Volontaires en service civique																																					
Personnel mis à disposition « gratuite »																																					
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : Mme CHANTRIAUX Myriam Fonction : Référente famille Téléphone : 01-75-65-02-24 Mail : myriam.chantriaux@chennevieres.fr</p> <p>Intervenants sur l'action : - Mme ANDREAN Hélène : animatrice socioculturelle du CMC - M. OUMOURI Tadjidine : animateur socioculturel du CMC - Mme POHO Laetitia : agent d'accueil et d'orientation du CMC</p>																																				

	<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services communaux : <ul style="list-style-type: none"> - Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Théâtre Roger Lafaille - Service jeunesse - Partenaires extérieurs : <ul style="list-style-type: none"> - Culture du Cœur - Fédération des Centres Sociaux - Dispositifs mobilisables : <ul style="list-style-type: none"> - ANCT –BOP 147
<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amorcer une ouverture d'esprit en matière d'accès à la culture. - Transmettre des connaissances.
	<p>Indicateurs prévus pour l'action :</p> <p>Des questionnaires de satisfaction permettront d'évaluer l'impact des différentes actions tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (apports et découvertes culturels).</p> <p>Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences.</p> <p>Pour la page Facebook, seront relevés les nombres de personnes touchées, d'interactions et de partages.</p>
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestations de services : 3 920 € - Achats de matières et de fournitures : 1 900 € - Déplacements : 7 550 € - Charges de personnel : 22 849 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Oui pour les actions suivantes : Repas culturels et Sorties culturelles. Les Ateliers théâtre et la Pause Culturelle sont gratuits ; seules les sorties organisées dans le cadre de ces actions requièrent une participation financière.</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Pour les Repas culturels, le tarif appliqué est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhérents adultes : 4 € - Adhérents mineurs : 2 € - Non adhérents adultes : 7 € - Non adhérents mineurs : 5 €

- Gratuité pour les mineurs de moins de 3 ans
- Gratuité pour les bénévoles préparant le repas.

Pour les Sorties culturelles, un tarif modulé est appliqué :

Droit d'entrée par personne compris entre ...	Sans transport		Avec transport
	Tarif par usager adhérent	Tarif par usager non adhérent	
0,50€ et 5,00€	2,00€	5,00€	20% du cout du transport à la charge de l'utilisateur.
5,01€ et 8,00€	3,50€	7,00€	
8,01€ et 12,00€	5,50€	11,00€	
12,01€ et 17,00€	8,00 €	15,00€	
17,01€ et 22,00€	10,50€	18,00€	
22,01€ et 30,00€	15,00€	20,00€	
A partir de 30,01€	20,00€	27,00€	

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Agent/Fonction	Nbre d'h	Salaire
ANDREAN Hélène Animatrice Socioculturelle	190h	4 014,70 €
CHANTRIAUX Myriam Référente famille	339h	10 176,78 €
OUMOURI Tadjidine Animateur Socioculturel	360h30	7 902,16 €
POHO Laetitia Chargée d'accueil et d'orientation	39h	755,43 €
TOTAL	928 h 30	22 849,07 €

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

Atelier théâtre : 1 bénévole (femmes de lettres) accompagnera l'animateur et le groupe d'enfant dans l'écriture d'une pièce de théâtre
18h00 : consacré aux ateliers

5h00 : d'écriture

TOTAL des HEURES : 23 heures

Pause Culturelle :

Co-encadrement de sorties : 1 bénévole x 2 sorties x 5 heures = 10h

TOTAL des HEURES : 10 heures

Repas Partagé :

Préparation des repas : 3 bénévoles x 3 heures x 10 repas -> 90 heures

Réalisation des courses : 1 bénévoles x 2 heures x 10 repas -> 20 heures

Préparation de la décoration des repas partagé : 2 bénévoles x 2 heures x 10 repas -> 40 heures

	<p>Installation de la décoration des repas partagés : 2 bénévoles x 1 heure x 10 repas -> 20 heures TOTAL des HEURES : 170 heures</p> <p><u>Sortie Famille :</u> Co-encadrement de sorties : 1 bénévole x 3 sorties x 9 heures-> 27 h TOTAL des HEURES : 27 heures</p> <p>Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération : Néant</p> <p>Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2024 et celui de 2023 (notamment les augmentations) : Légère diminution du budget "Déplacements" dans le cadre des sorties de l'atelier théâtre.</p>
--	---

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 31/10/2023,

Mickaël ASSOUS

Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire